

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JUIN 2011

L'an deux mil onze, le dix sept juin à onze heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire.

Etaient présents : Mmes RIOCREUX, FRAISSE, BENESTON, BATONNEAU, LAVIELLE, DEZE, Mrs BOISDRON, POTIRON, GILBERTON, HALLIEN, NION, GUILBAUD.

Etaient excusées : Mme PAINBLANC et Mme CHILON

Il est donné lecture de la séance du 9 juin 2011, dont le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le décret n° 2011-530 du 17 mai 2011 a convoqué les collèges électoraux devant procéder au renouvellement des mandats des sénateurs pour le dimanche 25 septembre 2011. Il a également fixé la date de l'élection préalable des délégués des conseils municipaux au vendredi 17 juin 2011. En application de ce décret, monsieur le préfet de l'Indre-et-Loire a, par arrêté en date du 7 juin 2011, fixé, par commune, le nombre et les modalités de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants appelés à faire partie du collège électoral départemental qui procèdera à l'élection de trois sénateurs lors du scrutin du 25 septembre 2011.

Madame le Maire, après avoir fait l'appel nominal des élus et vérifié le quorum, procède à la mise en place du bureau électoral. Il est composé par :

- Mme Stéphanie RIOCREUX, Présidente,
- les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit respectivement de :
 - M. Michel GUILBAUD et M. Claude BOISDRON.
 - M. Luc GILBERTON et M. Cyrille HALLIEN.
- Mme Marie-Neige FRAISSE a été élue secrétaire de séance.

Les candidatures enregistrées sont :

TITULAIRE	SUPPLEANTS
CLAUDE BOISDRON	FRANCOISE DEZE
PIERRE NION	CATHERINE BATONNEAU
STEPHANIE RIOCREUX	LUC GILBERTON

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
NOMBRE DE BULLETINS	12	12
BULLETINS BLANCS OU NULS	0	0
SUFFRAGES EXPRIMES	12	12
MAJORITE ABSOLUE	7	7

M. Claude BOISDRON, Pierre NION et Mme Stéphanie RIOCREUX ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales 2011.

Mmes Françoise DEZE, Catherine BATONNEAU et M. Luc GILBERTON ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.